

## Butrinti (Albanie)

No 570bis

### Identification

<i>Bien proposé</i>	Butrinti (extension)
<i>Lieu</i>	Région de Saranda
<i>Etat partie</i>	Albanie
<i>Date</i>	2 juillet 1999

### Justification émanant de l'Etat partie

Butrinti présente un microcosme de l'histoire méditerranéenne, les premières preuves d'occupation remontant au Paléolithique moyen (50 000 BP), les plus récentes datant de la dernière période de la République de Venise (18e siècle). Le site proposé de 200ha comporte des monuments et un gisement archéologique d'une rare importance des points de vue suivants :

- *Portée archéologique et historique* – le bon état de conservation d'un passé archéologique riche et varié qui s'étend sur plus de 3000 ans, à la fois pour Butrinti et les différents établissements de sa zone d'influence.
- *Portée de l'évolution géologique* – la symbiose entre l'évolution du paysage – l'érosion et l'ensablement ont modifié le littoral - et les changements des établissements humains qui en résultent - inscrits dans les vestiges archéologiques - offre une vision exceptionnelle des effets de la nature sur l'homme et réciproquement.
- *Valeur de groupe* – l'état de conservation remarquable de l'établissement principal et de ses sites satellites offre un témoignage fort de l'interaction entre urbanisme et nature.
- *Intégrité du paysage culturel* – l'intégrité du site principal, des sites satellites et du paysage est bien préservée grâce à l'absence de tout

développement au 20e siècle. Les seuls travaux entrepris à cette époque sont ceux du programme de reconquête des terres qui a consisté à draier les marais autour de Butrinti.

- *Attrait esthétique* – un lieu plein d'une présence spirituelle, un paysage d'une remarquable beauté naturelle, né de l'union des vestiges archéologiques et de la nature, que l'on ne retrouve dans aucun autre site de la Méditerranée
- *Potentiel de ressources culturelles* – la nature et le paysage inviolés de Butrinti ainsi que le bon état de conservation des vestiges archéologiques et l'existence d'archives archéologiques complètes offrent une excellente occasion de transformer Butrinti en une source culturelle récréative, éducative et scientifique.

### Catégorie de bien

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, Butrinti est un site. C'est aussi un paysage culturel, tel que défini au paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial* (1999).

### Histoire et description

#### *Histoire*

Le site de Shën Dimitri/Xarra fut occupé dès le Paléolithique moyen et le Paléolithique supérieur (50 000 - 10 000 BP). A l'origine il se trouvait sur la côte, mais un recul du littoral le place maintenant à 2km à l'intérieur des terres.

Le bien proposé comporte plusieurs sites de l'âge du Bronze (2000-500 av. J.-C.), dont ceux de Kalivo, l'acropole de Butrinti et Shën Dimitri. De 800 av. J.-C. jusqu'à l'arrivée des Romains en 44 av. J.-C., du temps de la domination grecque, la région était peuplée par la tribu Chaonienne qui occupait les sites de Butrinti et de Kalivo. Butrinti possédait les attributs d'une cité grecque, avec ses édifices publics, son théâtre et ses temples. Puis elle devint colonie romaine de la province d'Illyrie, s'étendant beaucoup et gagnant des terres sur les marais. Elle possédait tous les aménagements habituels de la ville romaine, parmi lesquels l'aqueduc, les routes et de plus petits établissements aux alentours.

A la fin de la période romaine, Butrinti fut fortifiée

(de même que plusieurs établissements dans l'intérieur des terres) et plusieurs structures paléochrétiennes furent construites, telles que des basiliques et un baptistère. Il y eut une courte période d'abandon au moment de l'invasion slave au 7<sup>e</sup> siècle. Butrinti fut largement reconstruite avec le rétablissement du contrôle de Byzance.

La région passa sous domination angevine puis vénitienne au 14<sup>e</sup> siècle, et elle fut gouvernée par un *castellan* basé sur l'île de Corfou toute proche. Des attaques répétées du despotat d'Épire et des Ottomans conduisirent au renforcement et à l'extension des ouvrages de défense, parmi lesquels le château, la forteresse triangulaire et les nouveaux murs de la ville.

L'administration turque fut établie à la fin du 15<sup>e</sup> siècle, après la reddition du héros national, Skanderbeg. L'Albanie gagna son indépendance en 1912 après la seconde guerre des Balkans.

#### *Description*

La zone proposée comme extension au site inscrit, actuellement limité aux principaux monuments archéologiques, s'adosse à la chaîne côtière au nord et englobe la plaine de Butrinti, le lac Butfit, et une partie du lac Butrinti.

Les principaux monuments inclus dans la zone de 200ha sont les suivants :

- Kalivo: occupé dès l'âge du Bronze, le site comporte de grandes tours polygonales défensives ;
- Diaporit: vestiges d'une villa romaine, de termes et d'une basilique Byzantine ;
- un tronçon de la voie romaine entre Valona et Nikopolis ainsi que la route ralliant Butrinti ;
- la principale zone fortifiée de Butrinti comprenant des monuments s'échelonnant du 4<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> siècle (partie déjà inscrite sur la Liste du patrimoine mondial) ;
- les environs de la ville romaine, de la période républicaine à la fin de l'Empire ;
- les ruines de l'aqueduc romain ;
- l'édifice romain qui devint par la suite l'église de Shën Deli ;

- le site des découvertes paléolithiques à Shën Dimitri/Xarra ;
- le forteresse triangulaire (périodes angevine et vénitienne) et une tour défensive vénitienne ;
- Le château du 18<sup>e</sup> d'Ali Pasha.

#### **Gestion et protection**

##### *Statut juridique*

La totalité de la zone proposée est statutairement protégée. Depuis 1948, quatre-vingt-treize monuments sont protégés par les dispositions de la Loi N°586/1948 relative à la protection des monuments culturels et des sites naturels rares. Cette loi couvre chaque monument de la zone. En 1981, un décret du gouvernement a déclaré les 25ha de forêt de Butrinti comme site naturel d'intérêt particulier et, à ce titre, couvert par la même législation. Toute action ayant un effet défavorable sur les biens culturels et naturels protégés est sévèrement punie.

##### *Gestion*

La totalité de la zone est la propriété de l'Etat albanais. Ses limites touchent Ksamli au nord et Vrina au sud, villages où se trouveront les services et les points d'accès au site.

Le site est géré par un directeur de site, nommé par le ministère de la Culture et relevant directement de lui. Un comité de gestion du site (le Bureau de Saranda) est composé de représentants du conseil municipal de Saranda, de l'Institut des monuments, de l'Institut d'archéologie, du Muséum d'histoire naturelle et du ministère du Tourisme.

Le site du Patrimoine mondial existant est entouré d'une clôture et gardé par une force de police composée de douze gardiens. Une police montée lui sera adjointe si l'extension proposée est acceptée.

Actuellement, aucun plan de gestion n'est approuvé. Toutefois, un groupe composé de représentants du ministère de la Culture, de l'Institut des monuments, de l'Institut d'archéologie, du Muséum d'histoire naturelle et de la fondation Butrinti basée au Royaume-Uni s'est attelé à la préparation d'un plan de gestion qui sera terminé au début de l'an 2000. Le plan est organisé selon les axes suivants :

### *Phase 1 Rapports de fond*

- Rapports de gestion ;
- Rapports environnementaux ;
- Rapports sur le développement du parc.

### *Phase 2 Définition de la politique*

- Rôle de Butrinti dans le développement du tourisme ;
- Gestion des ressources archéologiques et futur programme de recherches ;
- Gestion des ressources naturelles et futur programme de valorisation ;
- Gestion courante (personnel, financement, formation).

### *Phase 3 Présentation et publication*

Présentation du plan aux associations et aux acteurs régionaux, nationaux et internationaux.

## **Conservation et authenticité**

### *Historique de la conservation*

La restauration de quelques-uns des sites a été effectuée entre 1926 et 1944 par la Mission archéologique italienne. Ces travaux ont été poursuivis par l'Institut albanais des monuments. Le détail des interventions a été consigné dans des registres et plusieurs rapports scientifiques ont été publiés. Le Parc archéologique de Butrinti a été ouvert aux visiteurs dans les années 1960.

Actuellement, le tout nouvel Institut d'archéologie travaille avec des équipes étrangères. Entre 1994 et 1998 les recherches ont été étendues aux monuments de l'arrière-pays de Butrinti et ont abouti à une réévaluation de l'importance archéologique du site.

Après les troubles de 1997, une mission conjointe UNESCO-ICOMOS a visité le site et présenté un rapport à la suite duquel le site a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril lors de la 21<sup>e</sup> session du Comité.

### *Authenticité*

L'authenticité des sites archéologiques inclus dans la présente proposition d'extension est grande,

essentiellement en raison de l'absence de tout développement de la zone au 20<sup>e</sup> siècle. Les travaux de restauration et de conservation effectués depuis 1924 sont de grande qualité et conformes aux normes contemporaines définies par la Charte de Venise de 1964.

## **Evaluation**

### *Action de l'ICOMOS*

Etant donné le peu de temps qui sépare cette proposition de la date de la réunion de 1999 du Comité du patrimoine mondial, l'ICOMOS n'a pas pu organiser la visite du site. Toutefois, la proposition d'extension a été suscitée par le rapport de la mission UNESCO-ICOMOS de 1997 et l'avis de l'expert a été sollicité, ce dernier ayant participé à l'atelier qui s'est tenu à Saranda du 15 au 17 Avril 1998 pour concevoir le plan de gestion de Butrinti.

### *Qualités*

Butrinti et son arrière-pays constituent un paysage culturel exceptionnel qui a évolué naturellement sur plusieurs siècles, échappant à tous développements excessifs du type de ceux qui ont amoindri la valeur du patrimoine de la plupart des paysages historiques de la Méditerranée. Butrinti est un exemple très rare d'association de la nature et de l'archéologie.

### *Analyse comparative*

Son caractère historique n'ayant pas été compromis dans la période d'après-guerre, le site de Butrinti - témoin de plusieurs époques et qui conserve son décor naturel quasiment intact -, est inégalé en Méditerranée. Il existe d'autres sites à Chypre, en Grèce, en Turquie et ailleurs, qui sont marqués par une histoire aussi longue, mais aucun n'offre la même authenticité et le même état complet.

### *Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures*

La principale inquiétude de l'ICOMOS concerne le développement général de la zone extérieure au site proposé. Plusieurs opérations de développement à grande échelle sont envisagées non loin de la principale réserve de monuments archéologiques. L'une d'elles, à l'extrémité du promontoire, à l'ouest du site, est particulièrement indésirable et ne devrait pas recevoir d'autorisation.

### **Breve description**

Butrinti est un conservatoire exceptionnel de plusieurs périodes de l'histoire méditerranéenne qui rassemble des vestiges bien conservés d'établissements humains allant du Paléolithique au 18e siècle, dans un décor naturel d'une grande beauté.

### **Recommandation**

Que l'extension soit **approuvée**, à condition que l'Etat partie supprime les autorisations de développement pour la zone à l'ouest des principaux vestiges archéologiques et qu'il incorpore cette zone au site inscrit.

ICOMOS, novembre 1999